

Informations pratiques

Dates : de septembre 2022 à juin 2023
Les cours se donnent un samedi sur deux à partir du 17 septembre 2022

Lieu : Faculté de droit de l'UNamur
Rempart de la Vierge, 5 à 5000 Namur

Contact

Laura Mathy
(secrétariat de la Faculté de droit)
laura.mathy@unamur.be
081 72 47 67

Modalités d'inscriptions



Rendez-vous sur
<https://formation-continue.unamur.be>

E.R. : Form@Nam asbl, rue du Bruxelles 61, 5000 Namur- BE0670.745.003- RPM Tribunal Namur

Un certificat interuniversitaire
proposé par



UCLouvain



Avec le soutien de



CERTIFICAT INTERUNIVERSITAIRE EN DROIT DE L'INSOLVABILITÉ DE L'ENTREPRISE



La première formation interuniversitaire
en droit de l'insolvabilité avec un panel
d'orateurs issus de la magistrature,
du barreau et du monde académique !



UCLouvain



POUR QUI ?

- Candidats praticiens de l'insolvabilité ;
- Médiateurs d'entreprises ;
- Avocats ;
- Consultants, professionnels du chiffre (comptables, experts, réviseurs) ;
- Juristes d'entreprise ;
- Juristes dans le secteur bancaire et des assurances ;
- Huissiers, notaires ;
- Membres du personnel de l'administration ;
- Juges consulaires ;
- Diplômés en droit désireux de parfaire leurs connaissances...

OBJECTIFS

- Actualiser ses connaissances vu les récentes réformes et l'évolution rapide de la matière
- Permettre de parfaire ses connaissances juridiques et économiques tout en mobilisant d'autres sciences humaines
- Offrir des outils concrets et pratiques en lien direct avec son activité professionnelle actuelle ou future
- Aiguiser son sens critique

- Le sort des travailleurs dans les entreprises en difficulté - 6h
- L'ASBL en difficulté et les associations de fait - 4h
- Eléments d'analyse financière et diagnostic des entreprises - 6h
- L'utilisation de plateformes électroniques : aperçu général - 6h
- Le droit pénal des affaires - 6h
- Les responsabilités civiles des dirigeants d'entreprises - 6h
- Aspects internationaux de l'insolvabilité - 3h
- Aspects de droit judiciaire - 2h
- Travaux pratiques en droit des sûretés et reddition des comptes - 4h

PROGRAMME (18 modules - 15 ECTS)

- Les techniques de recouvrement et techniques de financement - 6h
- Le débiteur confronté aux saisies - 6h
- Le débiteur en pre-insolvency - 6h
- Le débiteur en PRJ - 12h
- Le débiteur en faillite - 10h
- La dissolution / liquidation des personnes morales - 6h
- La transmission d'une entreprise en continuité/discontinuité - 6h
- Le secteur bancaire et des assurances - 6h
- La fiscalité des entreprises en difficulté - 6h

ORATEURS

Thomas MALENGREAU (UCL) ; André-Pierre ANDRE-DUMONT (UCL) ; Frédéric GEORGES (ULiège) ; Michèle GRÉGOIRE (ULB) ; Robert BAERT ; Nicolas OUCHINSKY (ULB) ; Wim DAVID (ULB) ; Roman AYDOGDU (ULiège et ULB) ; Jean-Marc GOLLIER (UCL) ; Jean-Benoît HUBIN (UNamur) ; Florence GEORGE (UNamur) ; Bénédicte INGHELS (UCL) ; Thierry CAVENAILE ; Oliver BERTIN (UCL et ULiège) ; Jean-Paul LACOMBLE ; Oscar BERNARL DIAZ (UNamur) ; Yves GODEFROID ; Deborah GOL (ULiège) ; David REMY ; Elise DELHAISE (UNamur) ; Patrick CAROLUS (Solvay-ULB) ; Henri CULOT (UCL) ; Aurore JANSEN (ULiège) ; Patrick WAUTELET (ULG) ; Dominique MOUGENOT (UNamur) ; Etienne HODY

